Département de l'Aisne - 5[me] Circonscription - Elections Législatives - Scrutin de ballottage du 30 Juin 1968

André ROSSI



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Voici les chiffres :

Rossi	21.368
Moquet	14.397
Lemret	13.694
Hérody	2.822
De la Rocque	1.953
Poindron	421

soit près de 7.000 voix d'avance...

Je veux tout d'abord **remercier** toutes celles et tous ceux qui, **dès le premier tour** m'ont accordé leur confiance.

De même, je tiens, après les attaques de certains adversaires, à rendre hommage à ceux qui se sont montrés loyaux.

En me plaçant très largement en tête, les électeurs ont voulu :

— voter pour l'**Ordre et la Légalité,**

— marquer leur préférence au Député qui, pour le bien des villes, des villages et de chacun d'entre vous, **n'a jamais refusé un service** à qui que ce soit, quelque soit ses opinions.

Pour la Réconciliation des Français, il ne faut pas, il ne doit pas y avoir d'esprit de clan. La sagesse commande de se garder des exclusives.

Tous unis par votre vote, vous ouvrirez ainsi la voie de la vraie démocratie :

celle du dialogue dans l'ordre.

Votre choix est donc simple :

le 30 Juin : votez et faites voter

André ROSSI

Député sortant

Sous-Préfet Hors Classe - Membre du Parlement Européen
Conseiller Général - Maire de Chézy-sur-Marne
Licencié en Droit - Diplômé d'Études Supérieures de Droit Administratif



François DUCHATEL

vos représentants, eux aussi...



Jacques HENRY
1er Adjoint de Soissons



Mme CRÉPIN
Maire de Vic-sur-Aisne



Jacques PELLETIER
Sénateur



J. BOURY
Maire de Neuilly-St-Front



M. BLONDELLE
Pt des Ch d'Agriculture



G. CHENU
Maire de La Ferté-Milon



P. HERVÉ
Maire de Coincy



M. TAVERGNIER
Professeur de C.E.G



G. DUMONT
Maire de Fère-en-Tardenois



M. FRANÇOIS
Maire de Charly-sur-Marne



P. LAMARRE
Vice-Prés. du Cons.-Général



P. HUEZ
Agriculteur

...votent André ROSSI

et François DUCHATEL

IMP. DU CENTRE - CH.-THIERRY

Vu, le Candidat.